

Titre Professionnel Ouvrier Du Paysage

Niveau
V

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ouvrier du paysage aménage et entretient des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs).

Il intervient dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal. Il assure également l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux.

Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien). Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère, installe des systèmes d'arrosage et entretient le matériel utilisé.

A partir de consignes et d'informations (plans, schémas ou croquis) transmises sur le chantier par son responsable hiérarchique, l'ouvrier du paysage participe aux implantations des travaux, réalise les travaux de préparation du sol, les plantations d'arbres, d'arbustes et de décors floraux, les engazonnements et les petits travaux de maçonnerie paysagère. Il nettoie les abords, entretient les massifs, les végétaux et les gazons et assure la maintenance de premier niveau du matériel qu'il met en œuvre. Sous la responsabilité de son hiérarchique, il applique des produits phytopharmaceutiques.

Il exerce l'emploi seul ou en équipe en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il se déplace pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local. Il travaille en plein air. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques. Il utilise fréquemment des matériels motorisés spécifiques.

DUREE DE LA FORMATION

9 mois, de novembre à juillet, 1085h

Possibilité d'intégrer la formation pour un CCP

La durée peut être ajustable en fonction des niveaux des stagiaires

VALIDATION

Chaque module est validé en fin de formation par Certificat de Compétence Professionnelle

L'obtention du Titre Professionnel se fait en fin de parcours de formation

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement dans la recherche de stage est proposé à chaque stagiaire.

Un accompagnement social peut être envisagé selon les besoins.

Une préparation à la recherche d'emploi (rédaction CV,...) est organisée en fin de parcours



CONTENU DE LA FORMATION

1. Entretien un espace vert ornemental 280h

Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire.

Entretien un gazon et une surface semi-ligneuse.

Tailler des arbres et des arbustes.

Effectuer les façons culturales et les apports nécessaires au développement des végétaux d'ornement.

Protéger des végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices.

2. Planter et engazonner des espaces verts 210h

Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire.

Réaliser un gazon et un pas japonais.

Planter des arbres et des arbustes.

Réaliser un massif de plantes à fleurs.

3. Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts 210h

Poser et entretenir des bordures et des équipements dans le cadre d'un chantier d'espaces verts.

Réaliser et entretenir des dallages, des pavages et des surfaces minérales dans le cadre d'un chantier d'espaces verts.

Poser et entretenir un réseau d'arrosage.

INFORMATIONS – RENDEZ-VOUS

Contact Centre de Formation MARPEN FORMATIONS

Rue du Maussant – 16140 TUSSON

☎ 05.45.31.71.55 – email : chantier-ecole@clubmarpen.org

N° formation professionnelle : en cours